

Commune de CHAMPAGNY

PROCES VEBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 03 SEPTEMBRE A 20 H 00**

Date de convocation :

Présents : Mrs. FILLON Sylvain, MALACLET Thierry, , POUHIN Emile, M. POUHIN Louis, MALACLET Jérémy , Madame DE GRIECK Gerda, M. COLIN Alain

Absents excusés : MALGRAS Olivier

Ordre du jour :

- Bail de chasse

1) **Bail de chasse** : Bois communaux des Rochons la Combe au Pot, le Coteau de la Papeterie et des Bois communaux de Chaumont et du Gravier.

Suite à l'expiration des baux de chasse bois communaux aux lieux-dits « **BOIS COMMUNAUX DE CHAUMONT ET DU GRAVIER** » et **BOIS COMMUNAUX DES ROCHONS LA COMBE AU POT ET LE COTEAU DE LA PAPETERIE** de la commune de CHAMPAGNY pour une superficie 126ha 62a 53 ca.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Cahier des Clauses Générales de location de la forêt communale « **BOIS COMMUNAUX DE CHAUMONT ET DU GRAVIER** » et **BOIS COMMUNAUX DES ROCHONS LA COMBE AU POT ET LE COTEAU DE LA PAPETERIE** de la commune de champagny pour une superficie 126ha 62a 53 ca.

DECIDE d'établir un bail de location à l'amiable

RETIENT la proposition de l'Association de chasse « **SAINT HUBERT de CHAMPAGNY** »

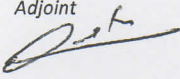
FIXE le tarif de location à 4 744 euros, avec une indexation annuelle de 3 % à partir de la saison 2013/2014.

FIXE la durée du bail à neuf ans maximum, avec possibilité de résiliation au bout de trois, six ou neuf ans. La location débutera à compter du 1^{er} juillet 2013.

AUTORISE le Maire à signer le bail ainsi que ses éventuels avenants relatifs à cette location.

En l'absence de question du public la séance est levée.

Tableau des signatures

| | |
|---|---|
| <p>Thierry MALACLET Maire </p> | <p>Olivier MALGRAS Adjoint ABSENT EXCUSE</p> |
| <p>Alain COLIN Adjoint </p> | <p>Emile POUHIN </p> |
| <p>Louis POUHIN </p> | <p>Sylvain FILLON </p> |
| <p>Gerda DEGRIECK </p> | <p>Jérémy MALACLET </p> |